

DISPOSITIF PARCOURS CITOYEN

Titre du séjour	Les Droits et devoirs de l'Enfant – centre La Matrassière – St Julien en Vercors (26)
Niveau de la classe	Cycle 2 – 3 - programme pouvant être adapté sur 3 jours
Démarche pédagogique :	<p>Dans le cadre du trentième anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant Permettre aux élèves de prendre connaissance de leurs Droits et Devoirs, de connaître et mieux comprendre la « Convention des Droits de l'Enfant » et les enjeux de son application.</p> <p>Sensibilisation : Chaque élève reçoit avant le séjour, un courrier du ministère de la justice de l'Île aux Enfants, à la recherche d'enfants entre 7 et 12 ans qui pourraient devenir des agents des Droits de l'Enfant.</p> <p>Dans un premier temps, les enfants passent un code des « Droits de l'Enfant » à l'aide de diapositives illustrant 20 questions qui émanent des 40 articles de la « Convention », ceci afin d'évaluer leurs connaissances sur le sujet. Suite à ce code, une série de 7 jeux abordent de façon active la « Convention des Droits de l'Enfant », cette animation est encadrée par les animateurs avec l'aide des enseignants, les enfants sont réparties en petits groupes de 5/6. Chaque point jeux regroupe les articles de la convention en lien avec le thème. Ces articles ont été ré-écrits pour être compris des enfants et sont illustrés par un dessin. A l'issue de chaque atelier, une partie critique permet une discussion avec les enfants, sur le thème abordé : « Où en est-on aujourd'hui sur l'application des Droits de l'Enfant, en France et dans le Monde ? ».</p> <p>L'ULTIMATE ; Un tournoi fil conducteur et temps sportif de ce séjour. Contrairement aux autres sports, l'Ultimate a la particularité de se jouer sans arbitre. Les joueurs sont eux-mêmes responsables du bon déroulement du jeu. Discussion, arbitrage des situations, notions de droits et de devoirs font partie intégrante du jeu Il se joue avec 2 équipes de 5 à 7 joueurs chacune et un frisbee. L'ULTIMATE a aussi la particularité d'être un sport sans contact. Les contacts physiques ne sont pas autorisés. Les parties sont autogérées par les participants : Quand une faute est constatée, un des joueur dit « FAUTE ». Tous les joueurs s'arrêtent immédiatement et le jeu est stoppé. Le but est de reprendre le jeu comme si la faute n'avait pas eu lieu. Quand les joueurs ne peuvent se mettre d'accord le disque retourne au dernier lanceur et le jeu reprend de là.</p>

Présentation du planning : 5 jours	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Matin	Pot d'accueil Installation	Le Droit de grandir (1) Le droit à l'expression (2) Le droit de la famille (3)	Le droit d'être quelqu'un (6) Réalisation d'une fresque	Rencontre et discussion avec des représentants de l'Unicef (8)	Passage du code des Droits de l'Enfant (10) Résultat tournoi Remise des cartes d'agent des Droits de l'Enfant (11)
Repas	Au centre	Au centre	Au centre	Au centre	Au centre
Après midi	Présentation de la semaine Passage du code des droits de l'Enfant (10) remise à chaque enfant d'un livret (feuille de route) permettant de compiler les acquis au fil des séances Initiation à l'Ultimate	Le droit à la santé (4) Initiation Ultimate mise en place d'un tournoi autogéré au fil du séjour (5)	Le procès de Boucle d'Or droit à la justice (7) Tournoi Ultimate	« Chamboule Tout » Protection contre les fléaux qui touchent les enfants (9) Tournoi Ultimate	Retour à l'école
	Retour en classe Douche	Retour en classe Douche	Retour en classe Douche	Retour en classe Douche	
Repas	Au centre	Au centre	Au centre	Au centre	

(1) Jeu de l'oie : chaque groupe évolue et répond aux questions /épreuves de ce qui peut rythmer la vie d'un enfant de sa naissance à 18 ans.

(2) jeu de kim objet

(3) Jeu de 7 familles qui permet d'aborder différentes composition familiale, le rôle de la famille...

(4) Thème abordés à partir d'un rébus à déchiffrer.

(5) Au fil du séjour chaque équipe s'affrontera et enregistrera dès résultats dans un tableau réalisé par les enfants.

(6) Chaque groupe réalise la peinture d'une fresque. Chaque enfant est « muni » d'un handicap qui l'oblige à avoir besoin des autres pour peindre. Cette animation permet d'aborder la notion de différence, de handicap, de complémentarité, de vivre ensemble...

(7) Quelle justice pour les enfants : ce thème est abordé par le biais d'un jeu de rôle suite à la lecture de l'histoire de Boucle d'Or « revisitée ». Petite fille qui va être jugée pour s'être introduite sans autorisation dans l'appartement de la famille Ours....

(8) l'Unicef, c'est quoi ? Son rôle, son action auprès des enfants dans le monde aujourd'hui....

(9) Ce dernier point jeu sous forme d'un mur de fléaux à détruire sera intégré à l'intervention de l'UNICEF.

(10) Outil d'évaluation du séjour : Passage du test pour évaluer les connaissances avant le séjour puis en fin de séjour pour évaluer celles acquises, au fil de la semaine.

(11) Chaque enfant reçoit une carte d'agent des droits de l'enfant illustrée par un article et le dessin référent. L'école reçoit l'ensemble des articles illustrés en format A4.

Présentation du planning : 3 jours	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Matin	Pot d'accueil Installation Présentation du séjour Passage du code des droits de l'Enfant (10)	Le procès de Boucle d'Or droit à la justice (7)	Rencontre et discussion avec des représentants de l'Unicef (8) « Chamboule Tout » (9) Protection contre les fléaux qui touchent les enfants		
Repas	Au centre	Au centre	Au centre	Au centre	Au centre
Après midi	remise à chaque enfant d'un livret (feuille de route) permettant de compiler les acquis au fil des séances Le Droit de grandir (1) Le droit à l'expression (2) Le droit de la famille (3) Le droit à la santé (4)	Le droit d'être quelqu'un (6) Réalisation d'une fresque initiation Ultimate mise en place d'un tournoi autogéré	Retour à l'école Passage du code des Droits de l'Enfant (10)		
	Retour en classe Douche	Retour en classe Douche			
Repas	Au centre	Au centre			

(1) Jeu de l'oie : chaque groupe évolue et répond aux questions /épreuves de ce qui peut rythmer la vie d'un enfant de sa naissance à 18 ans.

(2) jeu de kim objet

(3) Jeu de 7 familles qui permet d'aborder différentes composition familiale, le rôle de la famille...

(4) Thème abordés à partir d'un rébus à déchiffrer.

(5) Au fil du séjour chaque équipe s'affrontera et enregistrera dès résultats dans un tableau réalisé par les enfants.

(6) Chaque groupe réalise la peinture d'une fresque. Chaque enfant est « muni » d'un handicap qui l'oblige à avoir besoin des autres pour peindre. Cette animation permet d'aborder la notion de différence, de handicap, de complémentarité, de vivre ensemble...

(7) Quelle justice pour les enfants : ce thème est abordé par le biais d'un jeu de rôle suite à la lecture de l'histoire de Boucle d'Or « revisitée ». Petite fille qui va être jugée pour s'être introduite sans autorisation dans l'appartement de la famille Ours....

(8) l'Unicef, c'est quoi ? Son rôle, son action auprès des enfants dans le monde aujourd'hui....

(9) Ce dernier point jeu sous forme d'un mur de fléaux à détruire sera intégré à l'intervention de l'UNICEF.

(10) Outil d'évaluation du séjour : Passage du test pour évaluer les connaissances avant le séjour puis après le séjour pour évaluer celles acquises

Chaque enfant reçoit une carte d'agent des droits de l'enfant illustrée par un article et le dessin référent. L'école reçoit l'ensemble des articles illustré en format A4.